

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	17 (1943)
Heft:	2
Artikel:	Les origines de Lausanne et les édifices qui ont précédé la cathédrale actuelle
Autor:	Blondel, Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870023

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Études de Lettres, N° 53

LES ORIGINES DE LAUSANNE ET LES ÉDIFICES QUI ONT PRÉCÉDÉ LA CATHÉDRALE ACTUELLE

Il y a trois ans, M. le Dr Bach donnait connaissance ici-même des recherches qu'il avait entreprises avec notre concours afin de déterminer les anciens édifices qui ont précédé la cathédrale du XIII^e siècle. Nous n'avons pas l'intention de reprendre en détail aujourd'hui¹ la description des fouilles — ces fouilles n'ont malheureusement jamais été publiées — mais bien d'essayer d'en tirer des conclusions d'ordre général concernant les origines lointaines de Lausanne. Grâce à la magnifique série de plans levés par la commission des fouilles, quelques-uns même à l'échelle du 20^e, il a été possible, en les comparant avec les substructions conservées, de déterminer avec une grande certitude la succession de toutes les constructions antérieures à l'édifice actuel.

Ce qui a fortement dérouté la commission des fouilles, feu Albert Naef me le disait lui-même, c'est l'enchevêtrement des fondations de toutes époques. On était parti de l'idée préconçue que sous la cathédrale on ne devait découvrir que des édifices religieux. Or tel n'est pas le cas ; on a mis au jour des constructions dont certaines n'appartiennent pas à des églises, mais bien

¹ Ce travail a été présenté le 16 mai 1942 à la *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie*. M. le Dr Bach avait déjà donné le résultat de nos recherches sur la cathédrale le 6 mai 1939.

à des monuments civils ou militaires. Ce fait, il est vrai, n'avait pas complètement échappé au rédacteur de l'article « Lausanne » dans le *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, M. Maxime Reymond ; les fouilles révélèrent, dit-il, « un extraordinaire amas de constructions inclassables n'ayant aucun rapport avec l'église même, mais pouvant avoir servi de demeures ecclésia-
tiques ou civiles ». C'est en vain aussi qu'on y a recherché une crypte primitive. Enfin une autre idée très arrêtée était qu'il n'y avait pas d'édifices romains sous la cathédrale. Nous allons voir ce qu'il faut penser de ces suppositions en étudiant de plus près toutes ces substructions.

Une première constatation intéressante concerne l'implanta-
tion de la cathédrale. Elle n'est pas située au point le plus élevé de la Cité, mais bien sur son versant sud, aux pentes très abruptes, surtout du côté de l'orient ; pour asseoir ses bases on a dû, non seulement égaleriser le terrain, mais créer une terrasse factice au moyen d'énormes murs du côté du Flon. Des remblais et terres provenant sans doute du haut de la Cité ont été versés contre ces murs, afin d'obtenir une assise régulière. Les murailles très épaisse, en forme de contreforts semi-circulaires, qui étayent le mur extérieur du déambulatoire ne sont pas, comme on l'a cru un moment, un chœur d'église, mais bien un libage très puis-
sant, contemporain des premiers travaux exécutés pour la cathédrale actuelle. A notre avis ce sont ceux qui sont désignés dans le cartulaire et qui ont été construits sous l'évêque Landri de Durnes, *super Covalou*, après 1157¹ (fig. 1, V). Le bétonnage retrouvé sous la chapelle de la Vierge et la sacristie est aussi une base pour soutenir le terrain qui vient se souder au libage du déambulatoire.

Examinons maintenant la série des constructions retrouvées.

Ensemble I, ou complexe de l'Est. Toute la surface comprise entre le milieu du chœur et le milieu du transept est occupée par un édifice qui, nous le verrons plus tard, présente une forme qua-

¹ *Cartulaire du chapitre de l'église N. D. de Lausanne*, dans les *Mém. et Doc. Suisse romande*, VI, 1851, p. 44.

drangulaire. Il est divisé de l'est à l'ouest par un couloir de 1 m. 80 de large, aux murs épais de 1 m. 40. Ce couloir au sol bétonné se termine à l'ouest par un hémicycle qui, par deux entrées, donne accès latéralement à deux salles voûtées. On retrouve en effet le départ des claveaux en tuf de ces voûtes en plein cintre. Un mur moins épais, un peu plus tardif, clôt à l'ouest cet hémicycle ; il est interrompu par un puits construit après coup. Cette clôture est une transformation de la face ouest où était l'entrée de cet édifice (fig. 1, I).

Toutes ces maçonneries en blocage de pierres cassées au marteau sont assez régulières ; elles sont recouvertes d'un plâtrissage fin. Le couloir qui monte vers l'est a conservé son sol bétonné qui se continue sur toute la surface de l'hémicycle. Ces murs sont absolument rectilignes ; ils décèlent une technique très ancienne, encore de tradition classique.

Deuxième complexe. A l'opposé de cet ensemble de constructions nous trouvons, sous les troisième et quatrième travées de la cathédrale, une série de murs énormes qui ont été plus tard entaillés pour établir des tombes et un caveau funéraire (fig 1, II). L'appareil en est plus irrégulier que dans les murs sous le chœur ; les maçonneries, moins bien alignées, sont composées de très gros boulets et de quelques pierres d'angle romaines de réemploi. On décèle nettement une tour quadrangulaire mesurant 5 m. 70 sur environ 8 m., liée à un mur d'enceinte du côté sud, qui fait retour sur 5 m. vers l'ouest, soit sous le bas-côté sud. A l'opposé, sous le bas-côté nord, on voit les restes du chœur d'une petite chapelle, jointe aussi à des murs entourant une cour établie du côté intérieur de la tour.

Nous avons là un ensemble de caractère nettement militaire, ayant pour annexe un corps de logis comprenant une chapelle. Au sud de la tour, il devait y avoir une entrée donnant accès à une barbacane. Ces édifices sont bien postérieurs comme date à ceux qui ont été trouvés sous le chœur de la cathédrale actuelle. Leur facture est indubitablement de la fin de l'époque mérovingienne ou du début de l'époque carolingienne (VIII^e et IX^e siècles).

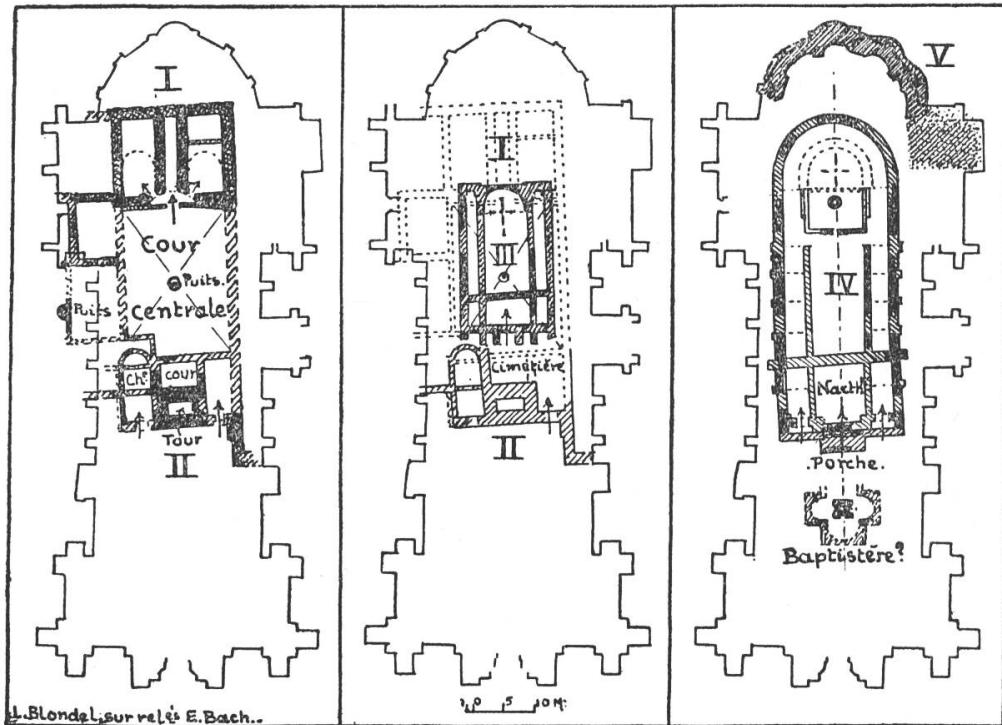


Fig. 1. *Plans successifs de la cathédrale de Lausanne*

Entre les ensembles I et II s'étend une grande cour en forme de rectangle au centre duquel, exactement, s'élève un puits très ancien qui a été surélevé dans la suite. Cette cour mesure 22 m. de l'est à l'ouest sur 10 m. environ. Les côtés en sont déterminés, au sud, par le prolongement de l'enceinte et les bases de l'église du XI^e siècle dont les fondations irrégulières montrent une superposition et, au nord, en suivant les bases de la nef carolingienne. Du côté nord, on voit qu'il y avait des corps de bâtiment bordant la cour et s'étendant jusque sous le cloître capitulaire.

Ces deux ensembles de construction nous montrent avec précision que nous avons ici un plan de palais avec fortifications. La chapelle dépend de ce palais et ne saurait être l'ancêtre de la cathédrale actuelle. Tout nous indique que nous sommes ici à l'angle extrême de la position défensive sur le bord sud du plateau de la Cité.

Première cathédrale. La première cathédrale n'apparaît que plus tard et, détail intéressant, elle vient s'établir dans la cour de ce

palais (fig. 1, III). L'abside utilise l'hémicycle du bâtiment de l'est ; elle est enclose à l'extérieur par un mur droit, suivant un plan bien connu dans de nombreuses basiliques ; ce mur repose sur les fondations du couloir plus ancien qui en forme les assises. De plus, deux gaines de maçonnerie, disposées symétriquement contre l'hémicycle devenu abside, indiquent l'emplacement de pilastres en pierre de taille, maintenant disparus. Ces pilastres établis dans un remaniement postérieur devaient orner l'abside, probablement à droite et à gauche de l'autel. C'est au-dessus, contre le puits, qu'on a retrouvé les fragments de la pierre tumulaire du diacre lévite *Gisolenus*, qui date du 31 mai 875.

Cette première cathédrale, de dimensions assez modestes, montrait en plan une nef avec deux bas-côtés, terminés probablement par des absidioles qui ont totalement disparu. Au devant, un narthex ou vestibule, auquel on accédait par un porche, peut-être pourvu d'une tour. Une partie de son sol en mosaïque grossière est conservé. La longueur de l'édifice, dans son axe longitudinal, hors œuvre, mesurait 21 m. 85 sur 11 m. Le peu d'épaisseur des murs en blocage irrégulier avec mortier blanchâtre — en moyenne 0,55 à 0,60 m. — indique un édifice couvert d'une charpente ; seul le chœur, en forme de cercle très aplati, devait être voûté. Au moment de sa construction, on a dû démolir au moins partiellement l'édifice quadrangulaire à l'est de la cour ; en revanche la tour carolingienne a dû subsister à l'occident. Cette première cathédrale était donc encadrée de fortifications ; il est même possible que la petite chapelle palatine avec les corps de logis annexes ait été conservée encore longtemps. Il semble que le chœur ait été remanié, puisque les gaines dont nous avons parlé ont été ajoutées postérieurement.

La disposition du plan et la nature des matériaux de cette première cathédrale indiquent la fin de l'époque mérovingienne ou le début du carolingien. Le mur à face rectiligne clôturant extérieurement l'abside en est le fragment le plus ancien : il peut, avec son petit appareil de boulets, appartenir encore à la fin du VIII^e siècle. Mais en tous cas nous avons ici l'église qui est

mentionnée en 814¹. Les nombreuses tombes d'aspect mérovingien et carolingien sont des sépultures établies soit sous le sol de l'église, soit dans le cimetière précédent le porche de cette cathédrale.

Cette implantation de la cathédrale carolingienne éclaire d'un jour nouveau l'acte de 912 qui est signé : *in Lausanno castro in ecclesia Ste. Marie*². Comme l'a justement démontré M. Maxime Reymond, le terme de *castrum* s'étend à tout l'ensemble fortifié de la cité épiscopale, suivant l'usage constant de cette époque ; cependant, où je ne puis être d'accord avec lui, c'est quand il n'admet pas un château proprement dit dans cette enceinte. Dans toutes les villes épiscopales, et Lausanne n'a pas dû faire exception à cette règle, on trouve un château comtal et un palais épiscopal, distincts l'un de l'autre, compris dans l'enceinte de la cité.

Quel est ce château ? Très certainement celui des premiers comtes de Vaud, dont on ignore les anciens titulaires, mais qui sont mentionnés en 839 et qui, à partir des Rodolphiens, tombent sous la dépendance directe du roi. On trouve encore des comtes particuliers comme Guerland en 891, Turimbert en 900, Henri en 961, Teudon dès 993. Mais c'est une époque tardive, pendant laquelle le pouvoir des comtes était très diminué et où l'évêque avait déjà obtenu les droits régaliens (en 896) et la plupart des attributions des comtes sur la cité de Lausanne³.

Le palais épiscopal, du reste, devait être aussi attenant à cet ensemble et supplanter peu à peu celui du comte, dont l'évêque acquiert les derniers droits en 1101. Ce palais s'étendra toujours plus au sud et au couchant à partir de la construction de

¹ *Cartulaire*, pp. 239-241.

² M. REYMOND, *Les Châteaux épiscopaux de Lausanne*, dans les *Mém. et Doc. Suisse romande*, IX, 1911, p. 112. Dernière mention du *castrum*, en 912.

³ E. MOTTAZ, *Dictionnaire hist. géogr. et statist. du Canton de Vaud*, 1914-1920 ; R. POUPARDIN, *Le royaume de Bourgogne (888-1036)*, 1907, pp. 192 sq., 271 sq. ; M. REYMOND, *Un diplôme inédit de Rodolphe Ier dans la Revue d'hist. ecclésiastique*, 1911, p. 1 sq. publie l'acte de 896.

la cathédrale du XI^e siècle et surtout après l'incendie de 1235¹. Nous pouvons dire que la première cathédrale a été construite dans le palais comtal qui, lui-même, nous le verrons plus loin, avait succédé à un *castrum* beaucoup plus ancien.

La deuxième cathédrale. La deuxième cathédrale a été retrouvée dans son ensemble. On sait avec certitude qu'elle fut construite par l'évêque Henri de Bourgogne au début du XI^e siècle². Cet édifice, beaucoup plus important, a un plan intéressant. Une nef sans transept dépassant, avec deux bas-côtés, un narthex et très probablement déjà un déambulatoire (fig. 1, IV). L'existence de ce déambulatoire peut se déduire de l'alignement des bas-côtés et surtout du chancel dont on a retrouvé les bases en avant du chœur. Il est en tout cas curieux de constater qu'il a été établi sur l'ensemble des bâtiments les plus anciens et que le mur du couloir a été arraché juste au point précis où devait passer le tracé des colonnes du déambulatoire. L'abside était dépourvue de chapelles et formait un hémicycle un peu allongé. Hors œuvre tout l'édifice mesurait 45 m. de longueur sur 18 m. de largeur. Il était pourvu d'un porche très important qui subit du reste un fort remaniement, car après coup on a créé un perron dans la partie centrale de la façade. On peut arriver à déterminer cette transformation grâce au plan très précis des sols et pavages relevés par la commission des fouilles. Nous n'insisterons pas sur les détails de cette cathédrale, dont les fondations ont été très mutilées par la construction de la cathédrale actuelle. Son plan assez rare rappelle exactement celui de Bois-Sainte-Marie en Bourgogne ; il a des analogies aussi avec ceux de Champagne dans l'Ardèche et Saint-Saturnin en Auvergne, mais qui possèdent des transepts en saillie³. C'est le plan des églises romanes avec carole dépourvue de chapelles rayonnantes. Lasteyrie pense qu'il devait exister des plans semblables dans

¹ *Revue hist. vaudoise*, 1917, p. 84 sq. ; *Mém. et Doc. Suisse romande*, IX, p. 114 sq.

² *Cartulaire*, pp. 35-36.

³ R. LASTEYRIE, *L'architecture religieuse française à l'époque romane*, 1929, pp. 296-297. C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, t. I, 1902, p. 228, type à déambulatoire sans absidioles.

l'Ile de France. Le fait que l'évêque Henri était originaire de Bourgogne montre qu'il a dû s'inspirer d'édifices existant dans cette région. Tout le système fortifié fermant la cour a été rasé à cette époque.

C'est en avant de cette cathédrale qu'on a retrouvé les restes présumés d'un baptistère datant de la même époque. Grâce à la maquette, aux plans et aux photographies de ce petit monument, maintenant disparu, nous avons pu en faire une étude détaillée. Il se composait d'un massif de maçonnerie quadrilobé avec, au centre, un puits à écoulement latéral. En dehors, mais dans un axe qui n'est pas centré exactement sur le massif, subsistait un pilier qui pouvait être l'angle de deux motifs d'abside. Nous ne pouvons être d'accord avec l'essai de reconstitution de Naef. Le massif central était fait pour supporter un dais ou *ciborium* à quatre colonnes ; tout l'indique et seul le pilier extérieur pourrait soutenir des voûtes suivant le plan treflé bien connu pour les baptistères. Il est certain qu'on a encore construit quelques baptistères au XI^e siècle et ces restes ne sont pas antérieurs à cette époque. En effet, on ne peut supposer qu'ils auraient appartenu à l'église carolingienne beaucoup plus à l'est et séparée de cet emplacement par la tour fortifiée. Du reste, le plan de Naef l'attribue aussi à l'époque romane.

Nous n'avons pas pu retrouver dans les baptistères connus, et il y en a beaucoup, aussi bien en France, en Italie qu'en Orient et en Afrique, une piscine aussi exiguë (0,65 m. de diamètre) ; aussi devons-nous poser un point d'interrogation. Ce massif quadrilobé pourrait aussi convenir à une fontaine avec bassin central ; on en connaît des types analogues et, fait troublant, on trouve mentionnée, au moyen âge, non loin de cette place, une grande fontaine couverte qui a joué un rôle historique au point de vue communal¹. La fontaine a très bien pu être déplacée au cours des siècles. Il est possible aussi que la margelle de la piscine, qui a disparu, était plus importante que la cuve et non circulaire ; mais alors elle serait trop pro-

¹ *Mém. et Doc. Suisse romande*, IX, 1911, p. 117.

fonde (plus de 1 m. 15). Nous ne nous opposons pas absolument à l'hypothèse d'un baptistère, mais nous croyons le problème insoluble étant donné le peu d'éléments qui nous sont parvenus. En tous cas, si c'est un baptistère, il aurait été composé d'un massif central avec piscine, supportant, comme nous l'avons dit, un *ciborium*, avec une disposition de quatre absidioles de grandeurs différentes, axées sur la piscine. Nous en donnons ici un essai de reconstitution (fig. 1, IV).

Dès l'époque de Landri de Durnes, la cathédrale actuelle est mise en chantier; toutes les constructions antérieures sont rasées ou détruites; comme nous l'avons vu, l'emplacement est élargi au moyen de murs de soutènement à l'est de manière à pouvoir disposer d'une beaucoup plus grande surface (fig. 1, V). Il est probable qu'à l'ouest la terrasse a aussi été amplifiée, en face des escaliers du Marché.

* * *

Nous pouvons maintenant esquisser une succession chronologique de ces différents édifices. Le premier ensemble des bâtiments à l'est, le plus ancien, que nous verrons être romain, forme dans la suite, avec une grande cour limitée à l'ouest par une tour, une chapelle et des fortifications et au nord par des corps de logis, un palais mérovingien et carolingien. La première mention de Notre-Dame date du 28 juillet 814, sous l'épiscopat de Frédaire (814-825). Cette mention doit se rapporter à la première cathédrale édifiée depuis peu de temps, probablement sous l'épiscopat d'Uldaric, prédecesseur de Frédaire. Le fragment de *ciborium* retrouvé sous le déambulatoire et diverses sculptures à entrelacs doivent se rapporter à cet édifice¹. Nous ne trouvons plus de mention de la cathédrale jusqu'à l'épiscopat de Hartmann (852-878), dont l'épitaphe indique d'une manière ambiguë

¹ J. ZEMP le date du VIII^e siècle; il est analogue aux baldaquins de Saint-Apolinaire in Classe à Ravenne et de la basilique de Cividale; *Indic. ant. suisses*, 1910, p. 76.

qu'« ayant détruit tous ces lieux il les améliora comme vous pouvez le voir »¹. A notre avis, il s'agit plus de démolitions et de transformations que d'une reconstruction totale. Les destructions sont certainement celles des bâtiments antiques derrière le chœur, et probablement aussi d'une partie du corps de logis attenante à la tour de défense devant le porche à l'ouest; l'abside de l'église, comme nous l'avons vu, et peut-être le porche semblent avoir aussi subi des modifications. Enfin cette église subsiste jusqu'au XI^e siècle, époque où Henri de Bourgogne (985-1019) établit la seconde cathédrale.

Ces constatations prouvent à l'évidence qu'il n'y a pas, sur cet emplacement, de cathédrale dédiée à Notre-Dame avant la fin du VIII^e siècle. La première église cathédrale de Lausanne se trouvait donc ailleurs.

Nous touchons ici à un problème qui a déjà passionné les Lausannois il y a plus de quarante ans. Les uns, comme Benjamin Dumur, ne mettaient pas en doute que Saint-Maire fût cette première cathédrale; d'autres, comme M. Maxime Reymond, ont toujours soutenu qu'elle devait être sur le même emplacement que l'édifice actuel. Il est vrai que, le résultat des fouilles n'ayant pas été publié, on discutait dans le vide. Mgr. Besson, qui a suivi les fouilles et qui a comparé les arguments opposés, n'a pas voulu se prononcer et a reconnu que l'hypothèse Saint-Maire ne pouvait être complètement écartée. Il me paraît qu'en l'absence de tout texte, ce sont les données fournies par l'archéologie qui doivent trancher le différend. Nous savons que Marius, évêque d'Avenches et Lausanne, est venu mourir à Lausanne le 31 décembre 594 et qu'il a été enseveli dans l'abbaye de Saint-Thyrse, abbaye qui prit plus tard le nom de Saint-Maire².

¹ *Cartulaire*, p. 34.

² M. BESSON, *Recherches sur les origines des Evêchés de Genève, Lausanne, Sion...*, 1906, p. 136 sq.; B. DUMUR, dans la *Gazette de Lausanne* du 28 avril 1904; E. DUPRAZ, *Soc. vaud. hist. et arch.*, 7 nov. 1904; M. REYMOND, *La première cathédrale de Lausanne*, dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 3 avril 1904; du même dans *Schw. Zeitschr. für Kirchengesch.*, 1910, p. 35 sq.; *Anzeiger für Schw. Gesch.*, 1903, p. 170.

Certainement cette abbaye était plus ancienne et devait exister déjà dans la première moitié du VI^e siècle, si ce n'est avant.

De l'évêque Arricus, cité en 650, nous ne savons rien. En revanche, Prothais mourut et fut enterré à Saint-Prex vers 652, après avoir été dans le Jura chercher des bois « pour l'église de Lausanne » (*ad ædificandam ecclesiam Lausannensem*). Ce terme est vague ; il ne spécifie pas de quelle église il s'agit ; cela peut parfaitement être Saint-Thyrse. Par contre, son successeur Chilmegisile est enterré en 672, lui aussi à Saint-Thyrse¹. Ces faits indiquent que cet antique lieu de culte était encore le siège cathédral à la fin du VII^e siècle. Puis vient une lacune d'un siècle dans les textes, jusqu'à l'évêque Uldaric, qui apparaît à la fin du VIII^e siècle, avant Frédéric en 814, où pour la première fois on cite Notre-Dame. Les fouilles et les textes concordent donc pour indiquer que, peu avant la fin du VIII^e siècle, la cathédrale fut transférée de Saint-Maire à l'emplacement actuel.

Les différends séculaires survenus pour certains priviléges entre Saint-Maire et le chapitre cathédral, bien qu'on en trouve un peu partout de semblables, paraissent indiquer d'anciennes prérogatives oubliées, attachées au prieuré de Saint-Maire, successeur de Saint-Thyrse, dont le prieur devait avoir une prébende dans l'église cathédrale. B. Dumur a rappelé en détail ces disputes. D'autre part, bien que prieuré, Saint-Maire est qualifiée parfois d'église paroissiale².

Nous ne savons rien de précis sur la configuration de l'église Saint-Maire, dont les derniers restes devant le château ont disparu en 1835³. Mais nous connaissons son emplacement exact. Nous savons qu'elle avait un plan en carré long, le chœur à l'ouest, disposition très ancienne, enfin que ce chœur était parqueté de dalles de pierre, qu'on y a retrouvé trois tombes creusées dans du grès du Jorat et recouvertes de ce même grès.

¹ Pour Prothais et Chilmegisile : *Cartulaire*, p. 29.

² B. DUMUR, dans la *Gazette de Lausanne* du 28 avril 1904; M. BESSON, *op. cit.*, pp. 173-174.

³ M. REYMOND, dans les *Mém. et Doc. Suisse romande*, IX, p. 162 sq.

Cependant, si nous cherchons à situer ce sanctuaire dans le jardin du château dont on possède de bons plans et en comparant ces données avec les comptes du château de 1610 et 1698, on voit que sa longueur ne devait pas dépasser 25 à 26 m. sur 11 à 12 m. de largeur. Son emplacement, jouxte la porte principale de la Cité, au point culminant de la position, est un emplacement très favorable pour le plus ancien lieu de culte chrétien à Lausanne. Quand, étant donné l'extension et l'importance du diocèse, il devint nécessaire de construire une nouvelle cathédrale, le choix se porta tout naturellement sur les terrains encore libres à la limite sud du *castrum* de Lausanne, près de la voie d'accès toujours plus importante menant au passage du Flon et aux artères de circulation en direction du lac.

* * *

Les fouilles de la cathédrale ne nous renseignent pas seulement sur les origines de la cathédrale, mais aussi sur le passé plus lointain de la ville.

Bien que combattue aussi par Dumur, la thèse admise était qu'il n'existe pas d'édifices romains sur la colline de la Cité. Or nous voyons qu'au VI^e siècle déjà il y avait là une agglomération bien constituée. Cette agglomération n'était pourtant pas éclosé subitement. Mais les trouvailles toujours plus importantes faites à Vidy avaient peu à peu fait croire que la Louonna romaine n'était qu'au bord du lac et que la Cité n'avait pris son développement qu'après la destruction du *vicus* de Vidy. Nous allons voir que le problème a été imparfaitement posé.

Albert Grenier, le grand archéologue français, écrivait ceci en 1935 : « J'ai réfléchi à la question de Lausanne et de son port. La ville devait être sur la hauteur où elle est actuellement et le port à quelque distance. C'est là le type des ports de mer préhistoriques sur toutes les côtes méditerranéennes. La ville reste un *oppidum* et se gare des coups de main et entreprises hostiles que les eaux amènent facilement. Naturellement la paix romaine a changé cela et permis aux ports de croître. Les in-

stallations légères de l'« échelle » se transforment en entrepôts stables, autour desquels peuvent se grouper des habitations. Mais lorsque l'insécurité a reparu aux IV^e et V^e siècles, la ville haute, à distance de la rive, regagne toute son importance. Au fond les invasions barbares ramènent à l'état préhistorique. »¹ On ne peut que reconnaître la justesse de ce raisonnement. Mais il restait à prouver que la cité de Lausanne a vraiment été un *oppidum gallo-romain*.

Les fouilles nous donnent une réponse affirmative. En premier lieu, on a trouvé sous le déambulatoire plusieurs squelettes teintés en ocre ; deux d'entre eux tenaient un peu d'ocre dans la main. C'est, comme on l'a dit, un signe caractéristique des sépultures néolithiques ; mais on trouve encore de l'ocre jusqu'au bronze IV. Une hache en serpentine a été recueillie dans les fondations du Palais de Rumine en 1889. Donc il y avait déjà sur ce promontoire une occupation préhistorique. Au même endroit une tombe avec un lit de tuiles romaines indique une époque très rapprochée du romain ; je ne sais pourquoi on la date du VII^e ou du VIII^e siècle, car elle est bien antérieure². Du reste, en divers points de la vaste nécropole qui est sous la cathédrale, on trouve des tombes avec des tuiles romaines. Jusqu'à présent on hésitait à parler d'édifice romain, car on estimait que beaucoup de matériaux pouvaient provenir de Vidy, ce qui est possible. Mais ce qui est moins admissible, c'est le transport de poteries romaines de cette localité jusque dans la Cité. Or on en a signalé la découverte, en termes peu précis il est vrai, dans le *Bulletin de la Société suisse de préhistoire*³. Personne ne les a décrites, on ignorait même où elles étaient conservées. Les poteries sont l'indice chronologique le plus sûr pour déterminer les périodes d'occupation ; nous y reviendrons tout à l'heure. A côté des poteries, il y a les constructions retrouvées.

¹ *Bulletin de la Commission romaine suisse*, 1935, p. 60.

² *Dict. hist. du canton de Vaud*, p. 44 sq. ; D. VIOILLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, 1927, p. 189 sq., donne toute la bibliographie des trouvailles.

³ III, p. 113 ; IV, p. 168.

Le castrum romain de basse époque. Le premier ensemble de bâtiments sous le chœur (I, fig. 1), le plus ancien en date, peut-il vraiment être romain ? A notre avis, la réponse ne peut qu'être affirmative. Nous avons vu que les défenses de l'ouest, d'époque mérovingienne, sont d'aspect beaucoup plus récent que le bâtiment avec couloir central et caves latérales terminés par un hémicycle. Grâce au rayon de la voûte encore conservée à sa base et à un fragment de mur au nord, nous pouvons déterminer, des deux côtés du couloir, la largeur de l'édifice et nous obtenons ainsi une grande tour de plan quadrangulaire de 17 m. sur 15. La régularité des alignements et surtout la construction de la voûte en tuf sont nettement de facture romaine, il est vrai de basse époque, du IV^e ou du V^e siècle. Cette voûte présente la particularité que sa retombée est à 0,40 m. en arrière de l'alignement des parois qui montent verticalement jusqu'au début du sixième claveau de tuf. Cette méthode de construction de voûte en retrait est déjà très en usage à Rome. On la trouve aux thermes de Dioclétien, à la basilique de Maxence, à la Minerva Medica ; elle se perpétue pendant toute la dernière période impériale¹. Enfin les bétonnages du sol du couloir sont antiques. Que représente cet édifice ? C'est une tour de défense, un *burgus* typique de basse époque romaine, qui était situé à l'angle SE du *castrum* de Lausanne.

Nous donnons ici des plans comparatifs d'autres de ces édifices, aux dimensions les plus variées ; ils permettent de voir les analogies qu'il y a entre eux (fig. 2). Ils procèdent tous du principe de la division tripartite. Cette division se retrouve aussi bien dans les grands ensembles de plus de 30 m. de côté que dans ceux qui n'en mesurent que 12. Dans cette division tripartite, la partie médiane est quelquefois remplacée par une cour intérieure, mais le dispositif reste le même. Ces exemples se voient aussi bien sur le *limes* germanique à Harlach en Bavière, à Eisenberg dans le Palatinat, que dans les nombreux *burgi* de

¹ J. DURM, *Handbuch der Architektur, Die Baukunst der Römer*, 1905, p. 259, fig. 306.

l'Orient, en Arabie et dans le nord de l'Afrique¹. Une tour semblable se voit aussi à Autun sous le nom de temple de Janus. Partout l'administration militaire romaine a appliqué des prin-

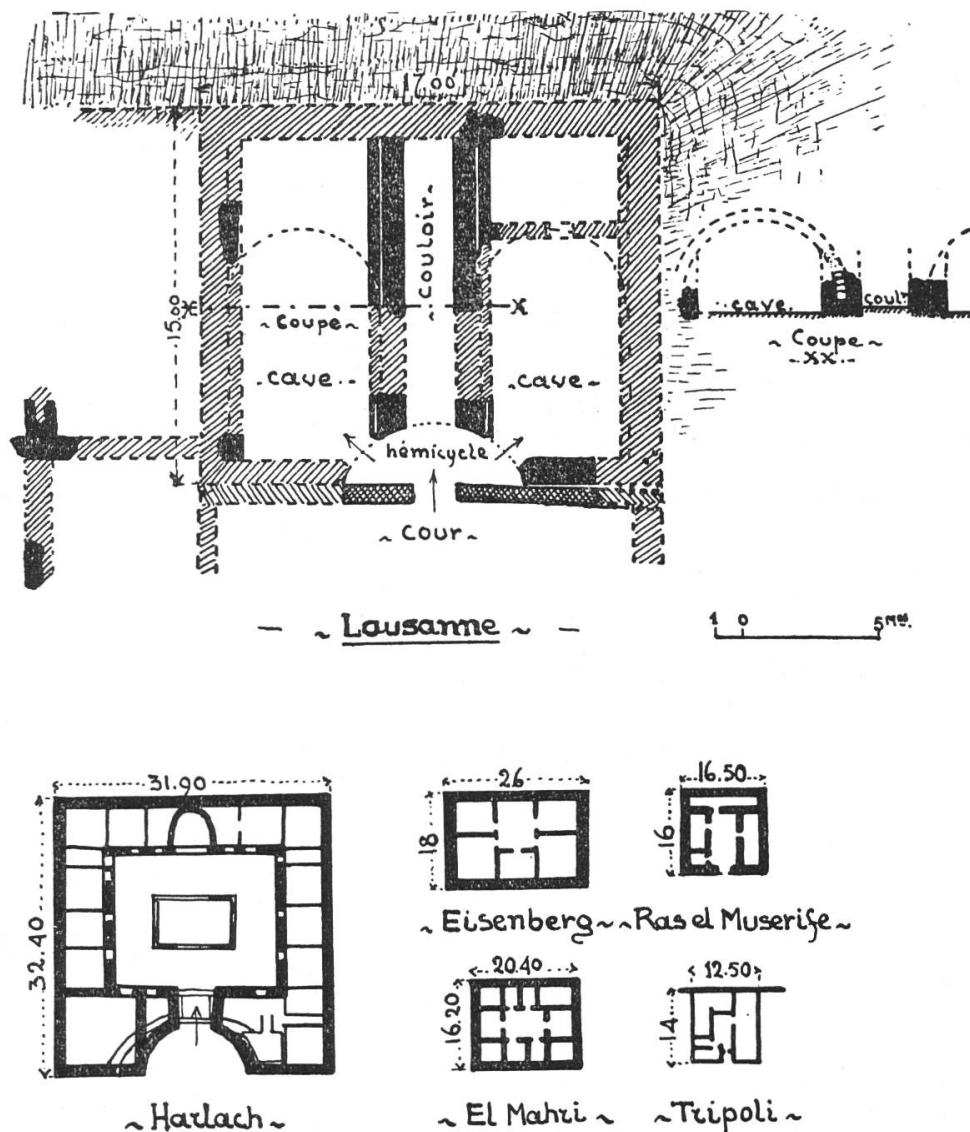


Fig. 2. Le castrum romain de Lausanne et plans comparatifs de la même époque

cipes semblables. A Harlach, on constate la même entrée avec hémicycle qu'à Lausanne. Nous voyons de plus, par les coupes de terrain sous le déambulatoire, qu'un glacis très incliné par-

¹ C. SCHUCHHARDT, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte*, 1931, pp. 157, 160 sq.

tait à l'est et au sud du pied des murailles de cette grosse tour. La nature des murs rappelle beaucoup celle des fortifications établies par Valentinien I sur le *limes* du Rhin (364-375)¹.

Les poteries. En comparant les poteries retrouvées sous la cathédrale et qui sont conservées soit dans les sous-sols des fouilles, soit dans le musée de la cathédrale, nous avons pu arriver à des constatations du plus grand intérêt.

Nous avons étudié une quarantaine de débris de vases, dont la figure 3 donne quelques exemples. Beaucoup provenaient de remblais et semblent indiquer que la position principale était au-dessus et au nord de la cathédrale. Parmi ces débris, on relève aussi bien des pots ou *ollae* du I^e siècle de tradition gauloise ou de la Tène III, qu'un fond de vase en terre dite sigillée antérieur à la fin du III^e siècle, d'autres vases de la fin du II^e et du III^e siècle à vernis rouge imitant la sigillée, des vases à décor estampé en terre grise, qui s'espacent du V^e siècle au mérovingien. Enfin, à côté d'innombrables fragments de grandes tuiles, j'ai noté un pied d'amphore vinaire de type ancien, du I^e siècle. En résumé, on remarque une continuité d'occupation de l'époque gauloise au haut moyen âge. Vuillermet, qui pressentait aussi l'hypothèse d'un *oppidum*, a trouvé une poterie antique sous le cloître capitulaire en 1904; il la qualifie de poterie helvète, semblable à celles de Contigny; mais cette pièce a disparu, elle n'était peut-être que romaine².

Enfin pour compléter les trouvailles faites dans cette région il ne faut pas oublier la statuette de *Succellus*, Jupiter gaulois, trouvée à la Mercerie, un fragment d'inscription à Couvaloup, une tuile romaine entière sous le Palais de Rumine.

L'oppidum de Lausanne. De tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, nous pouvons déduire que l'hypothèse de Grenier,

¹ Comparer les photographies dans *Indic. ant. suisses*, XI, 1909, pp. 106-107; Felix STÄHELIN, *Die Schweiz in Römischer Zeit*, 1927, p. 267 sq.

² *Dictionnaire hist. du canton de Vaud*, p. 46. Pour les fouilles sous le cloître, malheureusement peu profondes: A. BONARD, *Indic. ant. suisses*, 1905-6, p. 112 sq.

pressentie par quelques historiens, entre autres Blanchet et Dumur, trouve ici une preuve concluante : l'ancien site de Lausanne dès les temps préhistoriques, la *Lousonna* primitive, occupait l'emplacement de la Cité. Cette position, de par sa nature, était prédestinée à devenir une agglomération et à

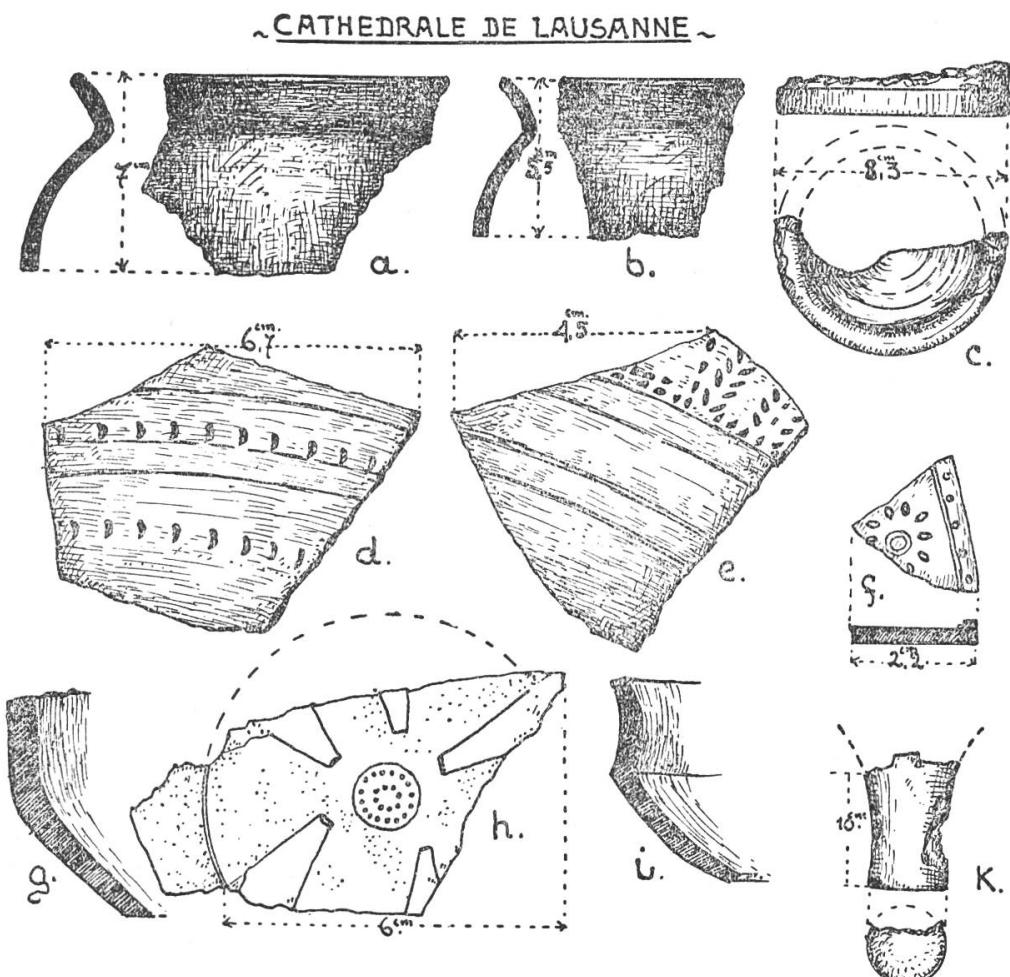


Fig. 3. Types de poteries retrouvées sous la cathédrale

a et b : *Ollae* en terre grise. Tradition gauloise, jusqu'à la fin du I^{er} siècle. ap. J.C.
c : Pied de coupe à glaçure rouge-brune, brillante (sigillée), avant la moitié du III^e siècle.

d : Vase, zone à guillochis, vernis rouge, fin du II^e, début du III^e siècle.

e et f : Vase et plat, poterie grise estampée, de la fin du IV^e siècle au mérovingien.

g et i : Coupes, imitation glaçure rouge, dès le III^e siècle.

h : Fond de plat, terre jaune avec couverte brillante, estampée (du VI^e siècle au mérovingien).

k : Base d'amphore, type ancien, I^{er} siècle.

l'époque de la Tène, un *oppidum* helvète. C'est un éperon barré naturel (fig. 4).

Ce promontoire molassique, relié du côté nord aux contreforts du Jorat, à Sauvabelin, par une étroite barre qui sépare les ruisseaux du Flon et de la Louve — ces ruisseaux ont profondément entaillé le sol et se réunissent au pied de la position avant de contourner la barrière morainique de Montbenon — s'abaisse progressivement du nord au sud jusqu'à la paroi de la « Grande roche » et du « Petit rocher ». En se reportant au relevé des courbes de niveau on voit que l'*oppidum* gaulois ne devait occuper que la partie supérieure au-dessus de la cathédrale. Si aucun objet n'a été retrouvé dans cette partie, cela tient probablement au fait qu'on n'a pas surveillé d'assez près les rares fouilles exécutées dans cette région. Les traces d'habitations gauloises sous une ville ne peuvent être décelées que par un examen minutieux des terrains. Les murs de l'*oppidum* devaient suivre les crêtes naturelles, très proches des tracés des deux rues de la Cité-Devant et de la Cité-Derrière. Au cours des siècles les terrassements ont élargi la position. Tout naturellement la voie d'accès principale au nord devait passer par l'isthme de la Barre, celle du sud suivre le sommet de la Grande roche et de la Petite roche pour descendre par la Mercerie et aboutir au pont sur le Flon (fig. 4).

Dès le I^{er} siècle de l'occupation romaine, les courants commerciaux avec le centre de l'Helvétie prennent une grande importance. La voie des Alpes par le Mont-Joux, celle de la Gaule par Genève et Nyon, et la navigation, obligent les habitants de *Lousonna* à développer leur port. Ils l'établissent tout naturellement à l'embouchure du vallon du Flon qui contourne leur *oppidum*. Le plus ancien chemin d'accès de l'*oppidum* au port, décrit par Blanchet et Dumur, devait en effet suivre la rive droite du ruisseau par la Mercerie, Pépinet, le Pas-des-Anes, jusqu'à Malley, Bois-de-Vaux, Vidy¹. Des raccourcis permettaient aussi de passer par Cour, Contigny, Sévelin, Le Vuaz,

¹ B. DUMUR, *A propos d'anciens chemins*, dans la *Revue hist. vaud.*, 1902, p. 38 sq.

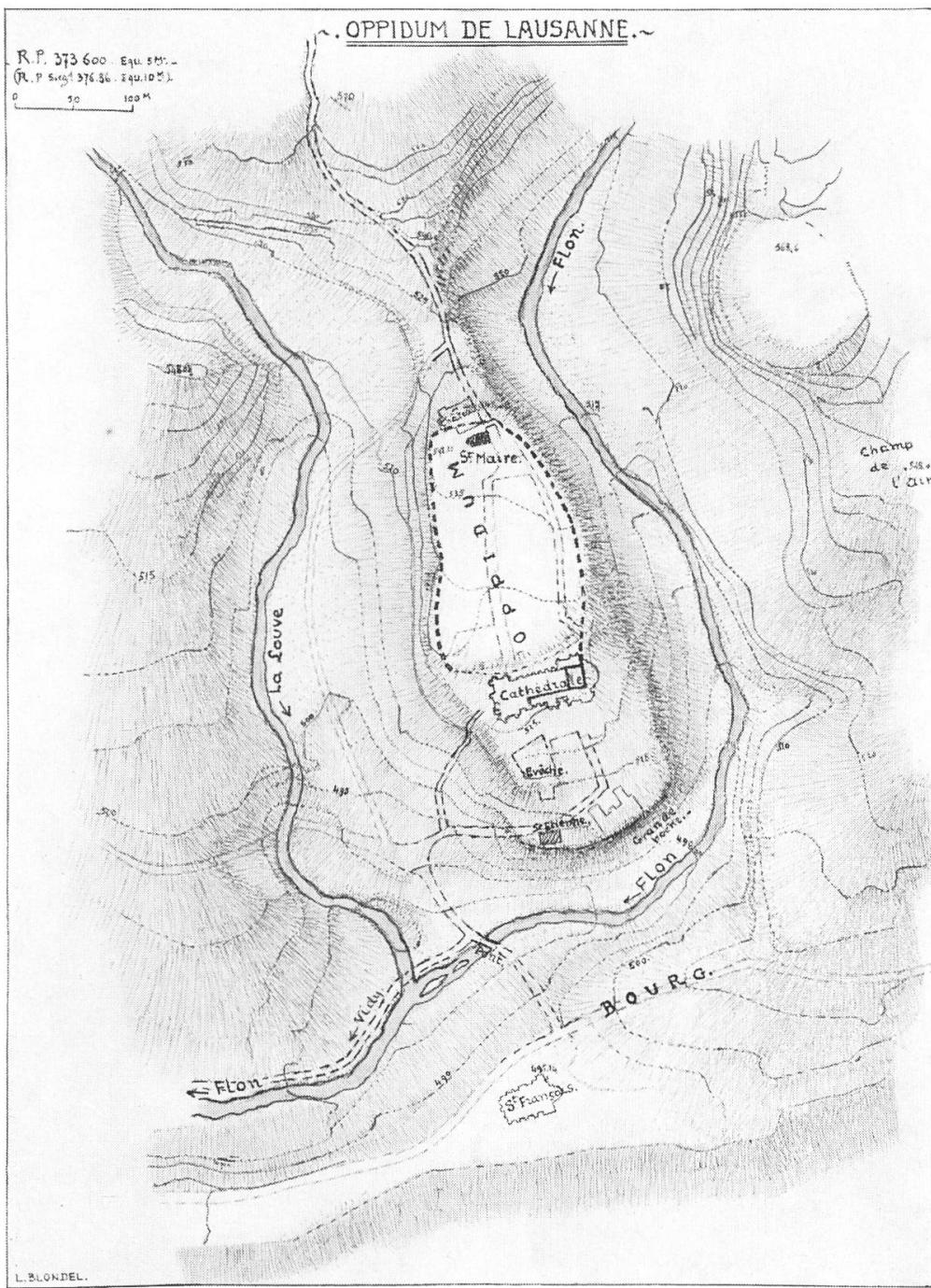


Fig. 4. Plan topographique de l'oppidum de Lausanne

plus tard par Sébeillon, Chauderon, Les Jumelles. Pendant la paix romaine, le port de *Lousonna* prit une telle extension que l'ancienne *Lousonna* fut presque abandonnée. Mais déjà à la fin du II^e siècle, et surtout après les invasions barbares du III^e siècle, les habitants du port cherchèrent un refuge dans l'ancienne citadelle. D'après les monnaies, nous voyons que le temple de Lausanne-Vidy était encore un lieu de pèlerinage sous Valentinien II (375-392), mais l'agglomération partiellement reconstruite après les invasions semble avoir été complètement abandonnée à la fin du IV^e siècle¹. Ce nouvel afflux d'habitants dans l'ancien *oppidum* a nécessité une mise en état des anciennes défenses qui englobèrent dès lors une partie plus importante du promontoire. C'est alors que fut créé, à la fin du IV^e siècle, le *burgus* ou tour fortifiée, à l'angle sud-est de la position, qui a été retrouvé sous le chœur de la cathédrale.

Ces changements de site pour une même ville ne sont pas aussi rares qu'on le croit. Grenier a pris comme exemple les villes méditerranéennes et il y en a bien d'autres dans les Gaules. En Suisse même, Stähelin rappelle les cas d'Orbe avec Bosceaz, de *Vituðurum*, soit le haut et le bas Winterthur, très éloignés l'un de l'autre².

A partir de l'occupation burgonde les traces d'établissement près de la Cité se multiplient ; il suffit de rappeler les six tombes à dalles de la Madeleine, dont l'une avec agrafe burgonde, trouvées en 1899, celles de Saint-Etienne (église allemande) sur la rampe de la Mercerie, qui ont encore des tuiles romaines. Cette église recouvre peut-être un lieu de culte encore plus ancien, au-dessus de la Grande roche. Tout naturellement, les cimetières s'échelonnaient devant les portes du *castrum*³. En somme, on arrive sans hiatus au VI^e siècle et à l'époque de Marius qui

¹ Pour les monnaies, renseignements de M. Colin-Martin ; Fréd. GILLIARD, *Un quartier de Lousonna, Association du Vieux-Lausanne*, 1939, fasc. I, p. 12 sq.

² F. STÄHELIN, *op. cit.*, p. 272.

³ D. VIOLIER, *op. cit.*, *Lausanne*.

transféra le siège épiscopal dans une cité solidement constituée et qui possédait une communauté chrétienne ayant pour centre l'abbaye de Saint-Thyrse.

* * *

Pour terminer il semble qu'il faille tenir compte d'un élément important : la dénomination de la ville, *Lousonna* ou *Leusonna*, qui s'est appliquée aussi bien au *vicus* du port qu'à l'*oppidum*. Il ressort de tout ce que nous avons essayé de démontrer que l'ancien *oppidum* helvète a donné son nom au *vicus* du lac et non le contraire, comme on le croyait. M. P. Aebischer a prouvé que l'étymologie traditionnelle ne pouvait provenir de *Laus*, nom ancien du Flon, et *onna*, suffixe indiquant un cours d'eau. Il a proposé comme origine le nom celte *lausia* signifiant pierre aplatie, dalle, accompagné d'un suffixe *onna* à valeur individualisante ; *Lausanna* aurait ainsi le sens de « la Pierre », et aurait désigné une pierre particulièrement importante ou bien une pierre à laquelle on attribuait un caractère divin¹. Ne trouvant pas de pierre naturelle à Vidy, il a proposé la pierre disparue de Oupin avec ses trois figures humaines. Mais maintenant que nous pouvons affirmer que le site primitif est sur l'emplacement de la Cité, ne serait-il pas plus logique et même beaucoup plus pertinent d'attribuer cette pierre à la Grande Roche (*Magne rupis*) qui termine la position sud de l'*oppidum*? Lausanne est par excellence « une position du rocher », dénomination qui a dû être symbolisée par une divinité protectrice de la ville. La pierre à Oupin serait plutôt une représentation semblable à celle des *Matres* qui a pu dans certains cas, comme le disent MM. Collart et van Berchem, se confondre avec le culte d'une pierre de grande taille². Dans cette acception, la pierre à Oupin pourrait peut-être rappeler la roche primitive

¹ P. AEBISCHER, *Le nom de Lausanne*, dans la *Revue d'hist. suisse*, XI, 1931, pp. 265-296.

² P. COLLART et D. van BERCHEM, *Inscriptions de Vidy*, *Association du Vieux-Lausanne*, fasc. II, 1939, pp. 6-7.

de l'*oppidum*, mais plus probablement n'être qu'une simple pierre cultuelle.

Il y a des constantes aussi bien dans la vie des villes que dans celle de l'histoire humaine. Dès le moyen âge, puis surtout à l'époque actuelle, Lausanne a recommencé son processus antique, son agglomération est redescendue progressivement jusqu'aux rives du lac ; la Cité s'anémie, alors que les quartiers extérieurs, suivant les voies de circulation, se développent toujours plus ; l'ancien site de l'*oppidum* est peu à peu délaissé par ses habitants, mais reste un centre de vie administrative, politique et intellectuelle. Ce ne sera pas un des moindres problèmes que l'urbaniste devra résoudre que de relier ces différents éléments de la ville. Ainsi, en des cycles plus ou moins longs, les villes naissent, se développent, puis ont des périodes de régression. Si leur situation topographique correspond à des nécessités économiques impérieuses, elles ne sauraient complètement disparaître.

Puissions-nous, dans ce court exposé, avoir fait revivre l'ancien site préhistorique de *Lousonna*, devenu *oppidum helvète*, puis *castrum* romain, germe de la cité épiscopale du moyen âge, dont l'origine lointaine a été trop longtemps méconnue par ses habitants.

Louis BLONDEL.
